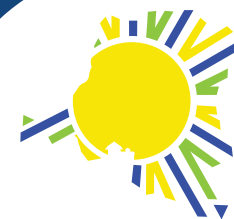


Agence Nationale de l'Electrification et des Services  
Energétiques en milieux Rural et périurbain

# Qui sommes-nous ?



**anser**  
Pour un nouveau jour sur la RDC



**Agence Nationale de l'Electrification et des Services  
Energétiques en milieux Rural et périurbain**



## Portage politique de haut niveau

“

### Le Président a dit :

Par ailleurs, avec la mise en place de l'ANSER, l'Agence Nationale d'Électrification et de Services Energétiques en milieux Rural et périurbain, et son déploiement progressif à travers le pays, plus de 30 000 ménages pourront accéder à l'électricité à travers le Fonds Mwindi.

Ce fonds, dont la première dotation provient de moi-même, permet de drainer d'importants financements du secteur tant public que privé et d'inciter les entreprises privées à s'implanter dans les zones rurales et périurbaines. Aujourd'hui, 49 territoires ont pu bénéficier de ces investissements. La perspective est d'atteindre les 145 territoires en 2023.

Discours du Président de la République  
sur l'État de la Nation

SON EXCELLENCE

**FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO**

Le Président de la République

“

En plus du Fonds Mwindi et en prélude du déploiement de mini et microcentrales dans les 145 territoires de la RDC, le Gouvernement, à travers l'ANSER, a expérimenté son approche de l'électrification rurale et périurbaine. À ce jour, plus de 20 projets sont répartis dans les provinces formant le Grand Bandundu, le Grand Kasai, le Grand Équateur ainsi que le Grand Oriental au bénéfice de plus de 500 000 personnes.

SON EXCELLENCE

**FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO**

Le Président de la République

Discours du Président de la République  
sur l'État de la Nation

# Qui sommes-nous ?

L'Agence Nationale de l'Électrification et des Services Énergétiques en milieux Rural et périurbain (ANSER en sigle) est un Etablissement public doté d'autonomie administrative et financière. Créée par le décret N°16/014 du 21 avril 2016, soit deux ans après la libéralisation du secteur de l'électricité (la Loi 14/011 du 17 juin 2014 relative, son opérationnalisation n'intervient qu'en 2020 (l'ordonnance N° 20/121 du 17 juillet 2020). L'ANSER a aussi vocation d'être un fonds pour l'électrification rurale.

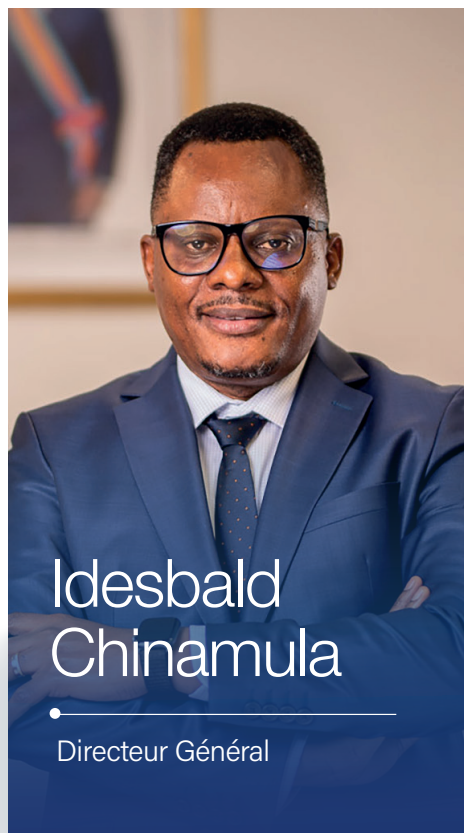




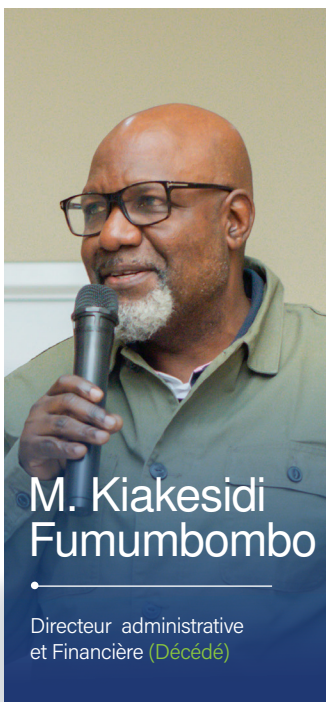


01

# Notre équipe dirigeante

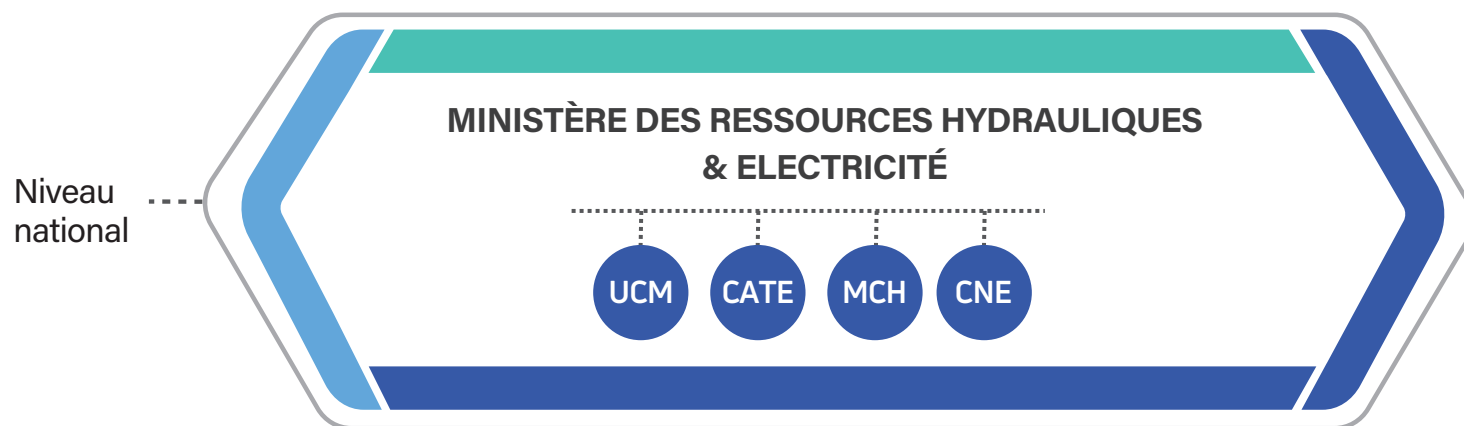


# Nos directeurs



# 02

## Cadre institutionnel



Niveau provincial

Gouvernements provinciaux ( 26 )

Agences gouvernementales clés

**ANSER**

**ARE**

PTF

Société civile à ménages + PME

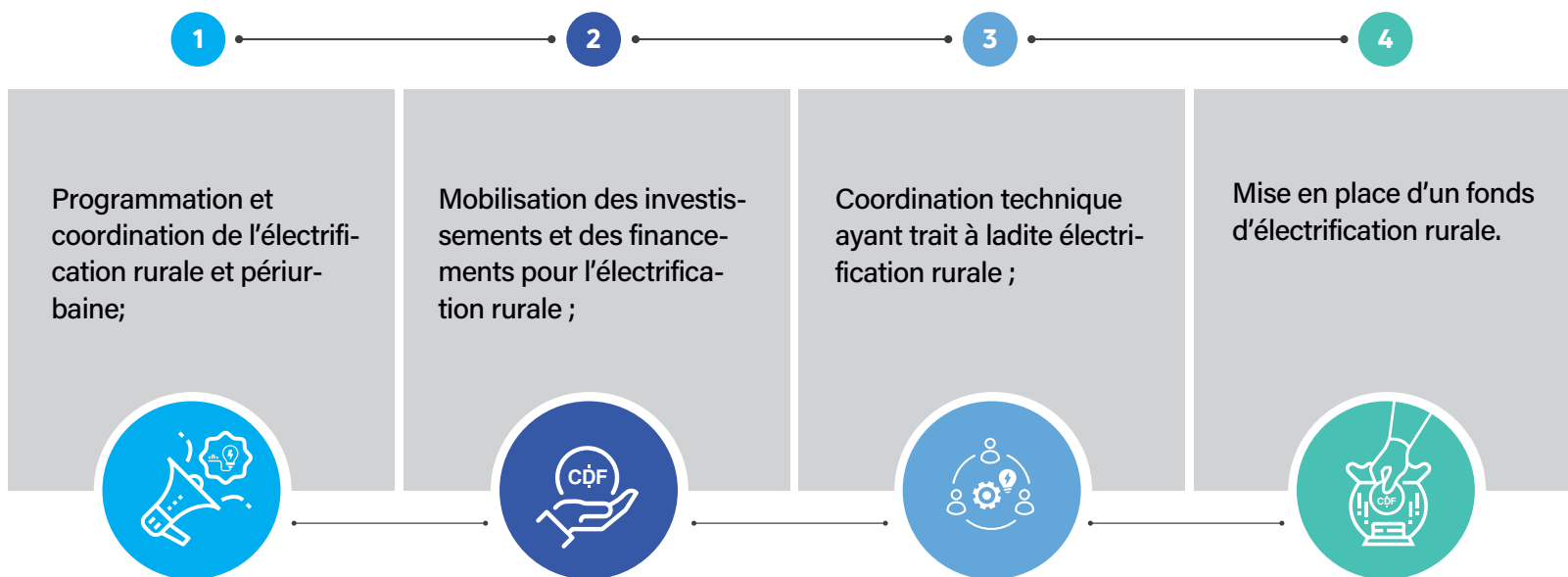
Entreprises privées + SNEL

# 03

## Quelles sont nos missions ?



De par la Loi qui la crée, l'ANSER compte 23 missions que l'on résume en quatre grandes assignations :





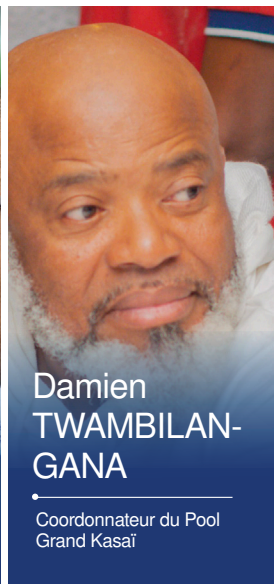
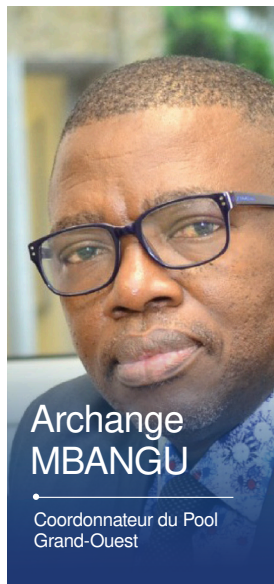
# 04

## Quelle est notre approche ?

Notre approche d'électrification du Congo est fondamentalement décentralisée et requiert des synergies.

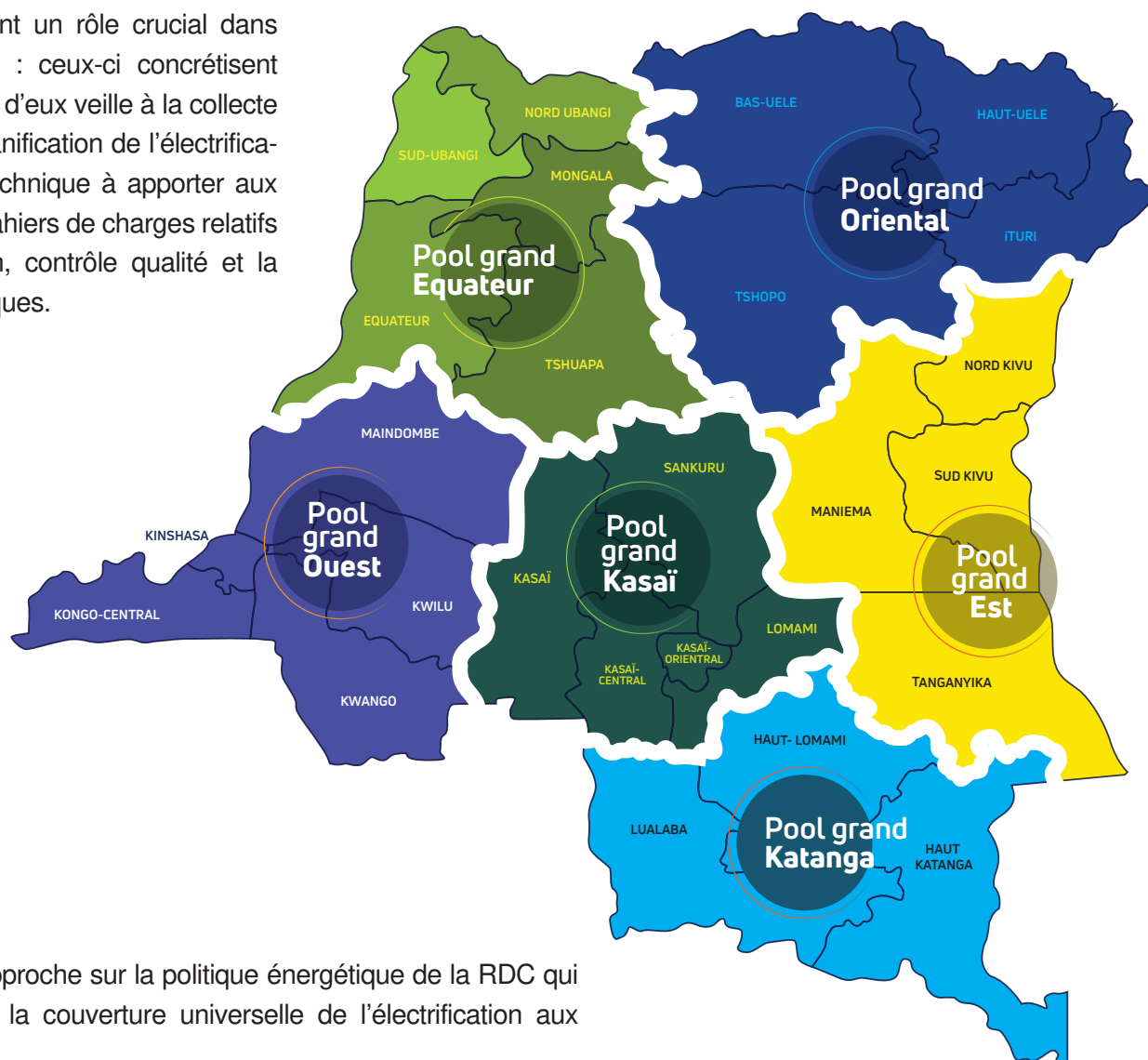
De façon plus concrète, l'ANSER subdivise notre large territoire national en 6 Pools à électrifier

### Nos coordonnateurs des pools



L'approche ci-dessus est combinée à l'approche top-down recourant aux technologies de l'imagerie satellitaire.

Les coordonnateurs des Pools jouent un rôle crucial dans l'implémentation de notre approche : ceux-ci concrétisent l'ancrage local de l'ANSER et chacun d'eux veille à la collecte des données au niveau local, à la planification de l'électrification au niveau local et au soutien technique à apporter aux gouverneurs dans l'élaboration des cahiers de charges relatifs aux différents projets d'électrification, contrôle qualité et la mise en place des modèles économiques.

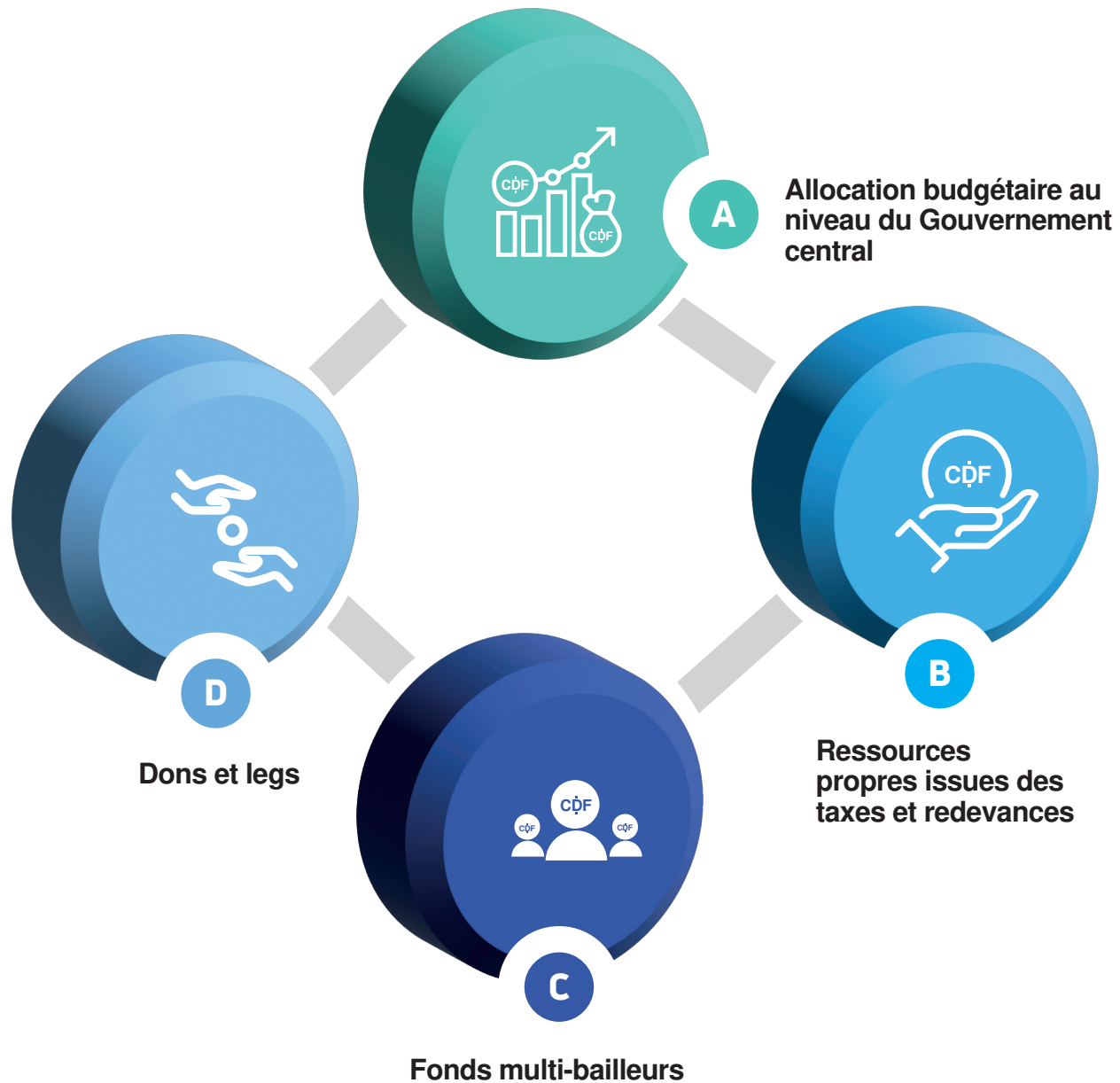


L'ANSER prend soin d'aligner son approche sur la politique énergétique de la RDC qui se fixe comme ambition d'atteindre la couverture universelle de l'électrification aux horizons 2045.



# 05

## Quelles sont nos sources de financement ?



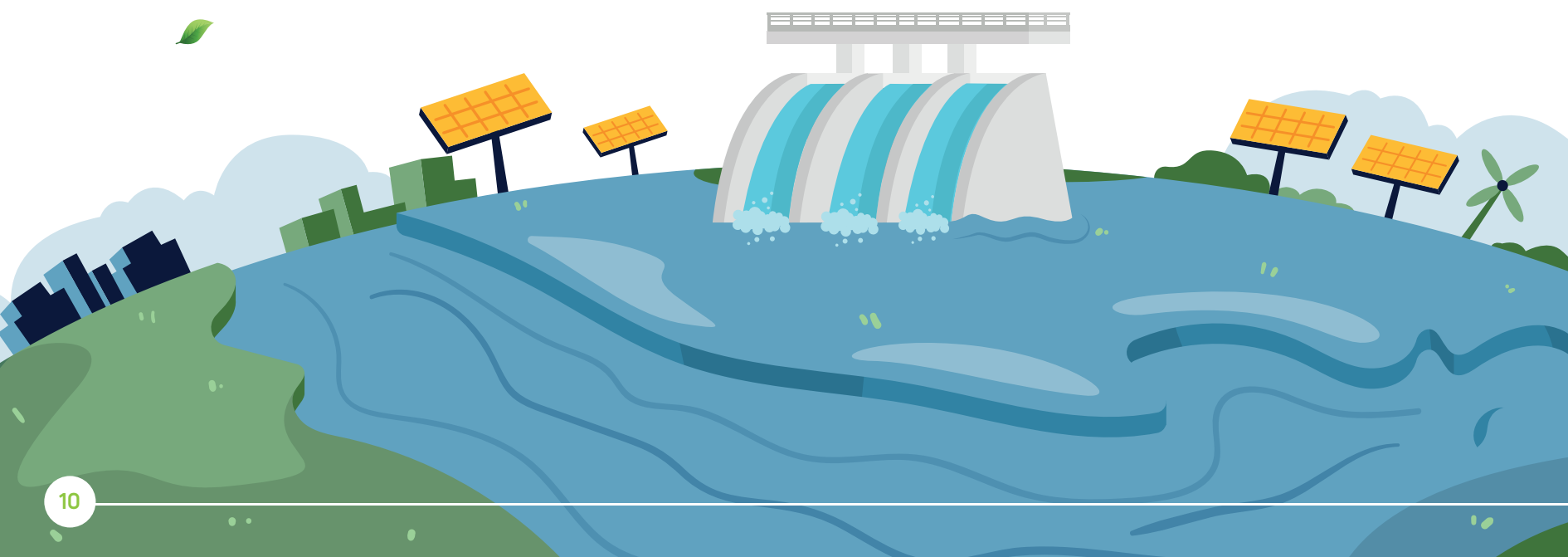
# 06

## Options technologiques

L'ANSER applique la neutralité technologique. Le mixte énergétique actuel de la RDC renseigne que 95% l'électricité produite est d'origine renouvelable (hydroélectricité -Solaire) et 95% des énergies de cuisson propre sont issues du charbon de bois (makala). Les objectifs affichés d'ici à 2045 sont : 75% ou plus d'énergie renouvelable et 35% ou plus en énergies de cuisson propre (makala vert, foyers améliorés, gaz, etc.).

### Notre devise

“ **Electrification rapide des masses à moindre coût** ”



# 07

## Une attitude pro-environnementale



Tous les projets de l'ANSER, comme l'exige la législation congolaise, bénéficient au préalable des études d'impact environnemental et social.

La plupart des projets de l'ANSER sont implémentés en milieu rural et périurbain où l'usage de charbon est très présent. A travers l'accès à l'électricité, notre objectif est de permettre aux communautés locales de diversifier leurs activités économiques pour alléger la pression qu'elles s'exercent sur la forêt.

Actuellement, l'ANSER collabore avec l'USAID à travers l'Activité des Soutiens aux Forêts et à la Biodiversité (FABS) dans un projet commun visant à améliorer l'accès des citoyens congolais aux options énergétiques et à réduire l'impact négatif de l'utilisation du charbon de bois sur la santé et les forêts du bassin de Congo.

L'ANSER est aussi impliquée dans un autre accord avec le Fonds Beyond the Grid for Africa (BGFA) avec l'Ambassade de Suède où les opérateurs énergétiques hors réseau auront l'opportunité d'établir environ 110 mille connexions en faveur des ménages en milieu rural et 50 points de connexions à usage productif en faveur d'un demi-million de congolais, pour un financement global de 32 millions de dollars durant la période de 2023-2027.



### Nexus Paix-Nature

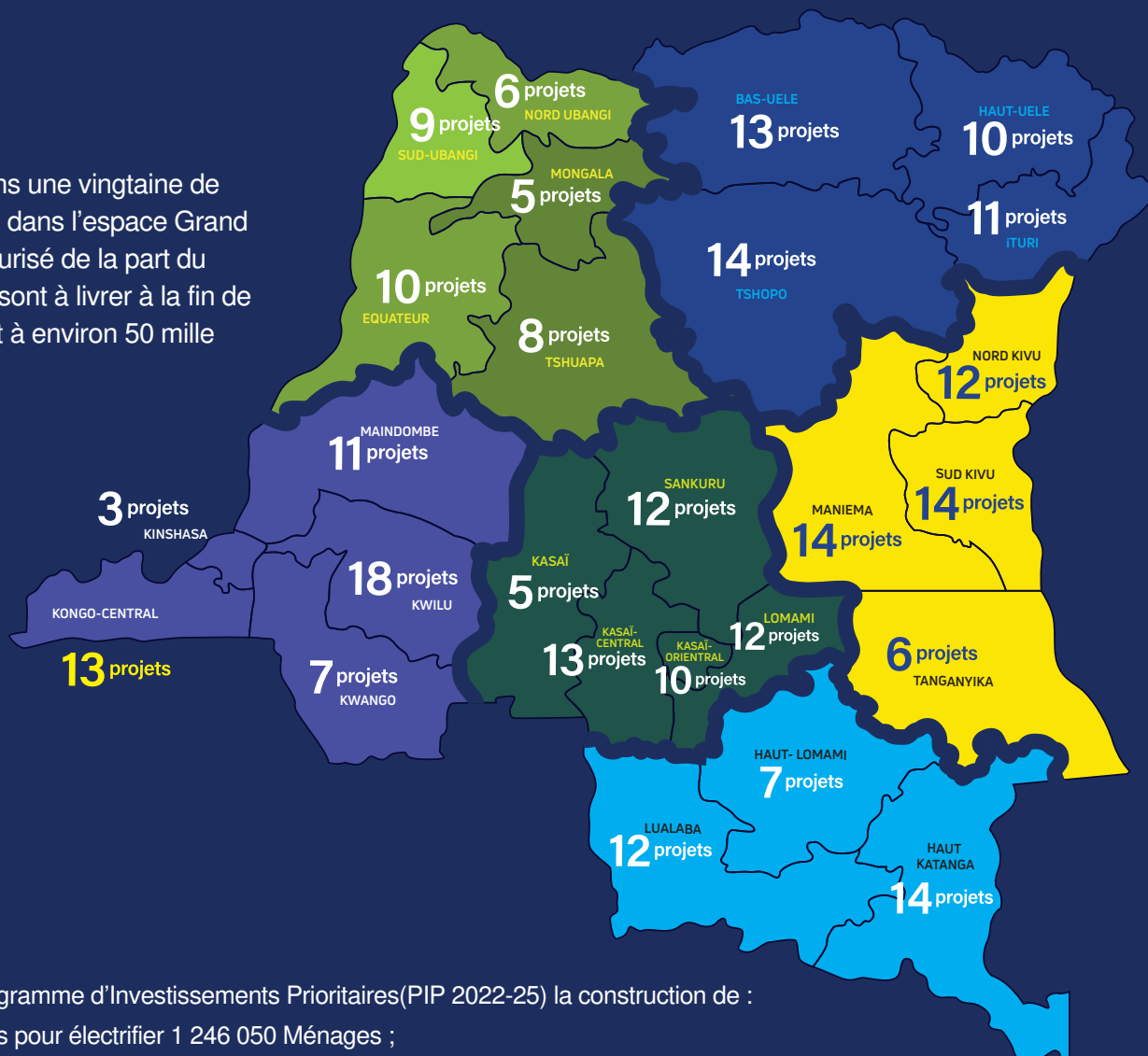
Dans un autre volet, l'ANSER, en partenariat avec le PNUD, a initié le projet Nexus Nature-Paix à l'Est de la RDC visant principalement la transformation de la dynamique de conflit en dynamique de développement basé sur l'accès à l'électricité et poursuivant plus largement l'érection des modèles économiques devant soutenir les projets d'électrification dans les zones rurales et périurbaines.

# 08

## Des projets, nous en avons...

### Actuellement...

Nous sommes impliqués dans une vingtaine de projets d'électrification rurale dans l'espace Grand Kasaï avec financement sécurisé de la part du Gouvernement. Ces projets sont à livrer à la fin de cette année. Ils bénéficieront à environ 50 mille ménages.



L'ANSER prévoit dans son Programme d'Investissements Prioritaires(PIP 2022-25) la construction de :

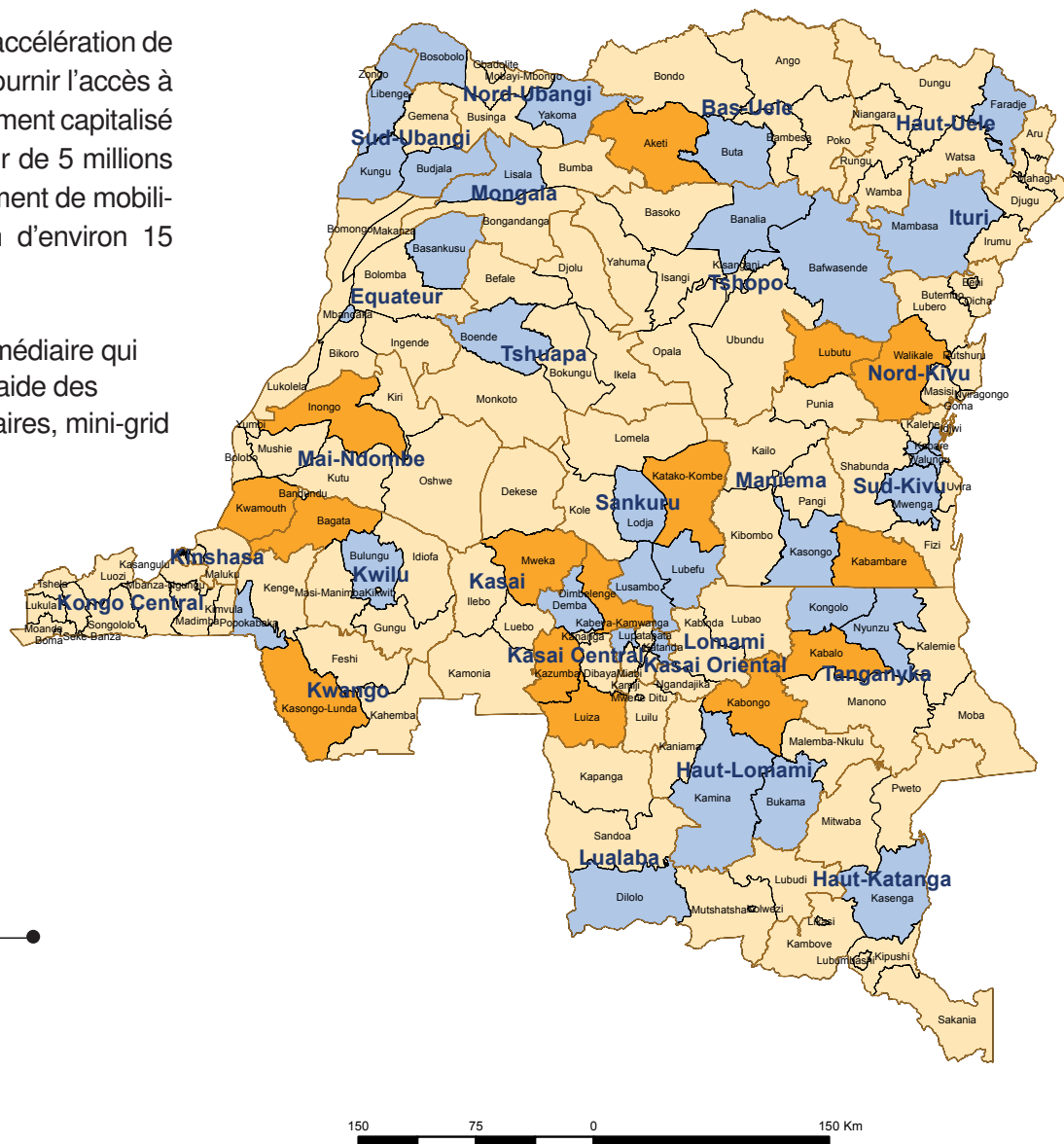
- 42 Centrales hydro-électriques pour électrifier 1 246 050 Ménages ;
- 202 Centrales solaires Photovoltaïques pour électrifier 3 735 000 Ménages ;
- La réhabilitation de 18 centrales hydroélectriques pour électrifier 1 228 350
- 7 extensions du réseau électrique (soutirage) pour électrifier 433 800 ménages

# ANNEXE 4 : LES 49 TERRITOIRES PRESELECTIONNES

## ZONES DE DEPLOIEMENT DU PROGRAMME INTERMEDIAIRE DU FONDS MWINDA

A travers son fonds de subsides destiné à l'accélération de l'électrification rurale, l'ANSER projette de fournir l'accès à environ un demi-million de congolais. Initialement capitalisé par le Président de la République à hauteur de 5 millions USD, le Fonds Mwinda ambitionne globalement de mobiliser 500 millions USD pour l'électrification d'environ 15 millions USD.

Le Fonds Mwinda a amorcé sa phase intermédiaire qui bénéficiera à un demi-million d'individus à l'aide des solutions solaires autonomes, centrales solaires, mini-grid et des solutions de cuisson propre.



# 09

## Nos réalisations



Un système d'adduction d'eau fonctionnant avec l'énergie solaire approvisionne désormais en eau la cité de **Bonga Yasa** alors qu'une centrale solaire assure le fonctionnement de l'hôpital de référence de **Yasa**...



Electrification de l'hôpital général de **Bonga Yasa** dans le territoire de Masimanimba.



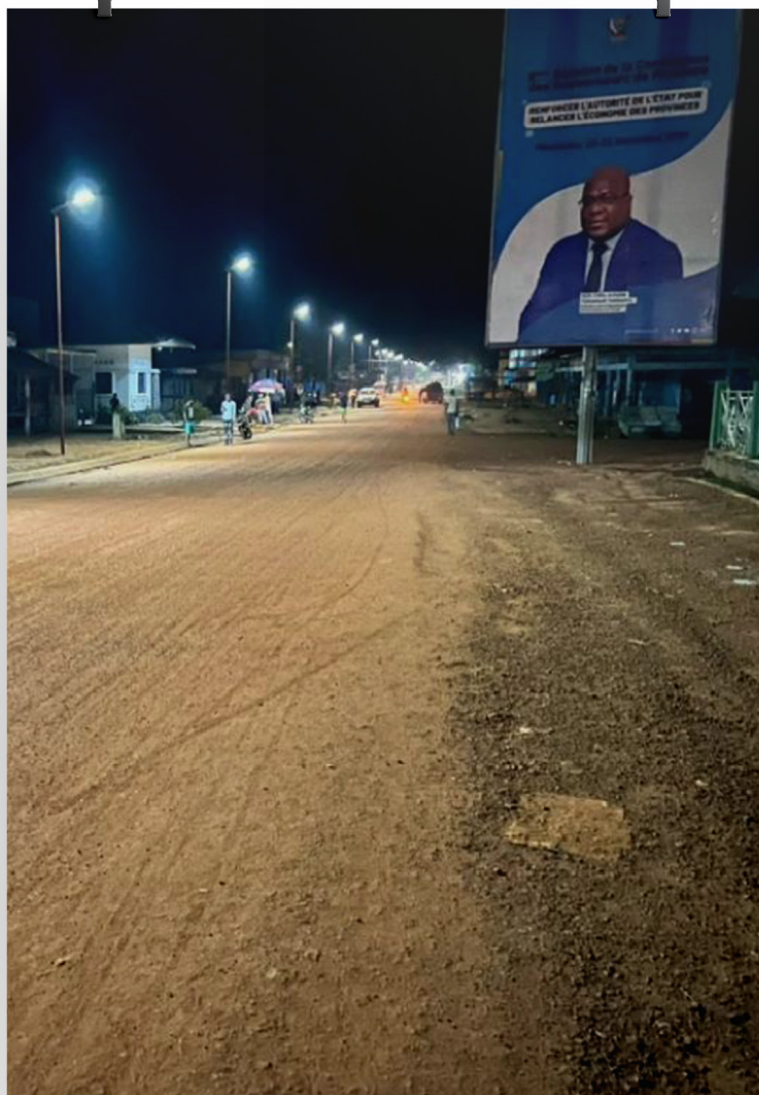


Electrification d'un collège à la mission catholique d'**IPAMU** dans le territoire d'**IDIOFA**.



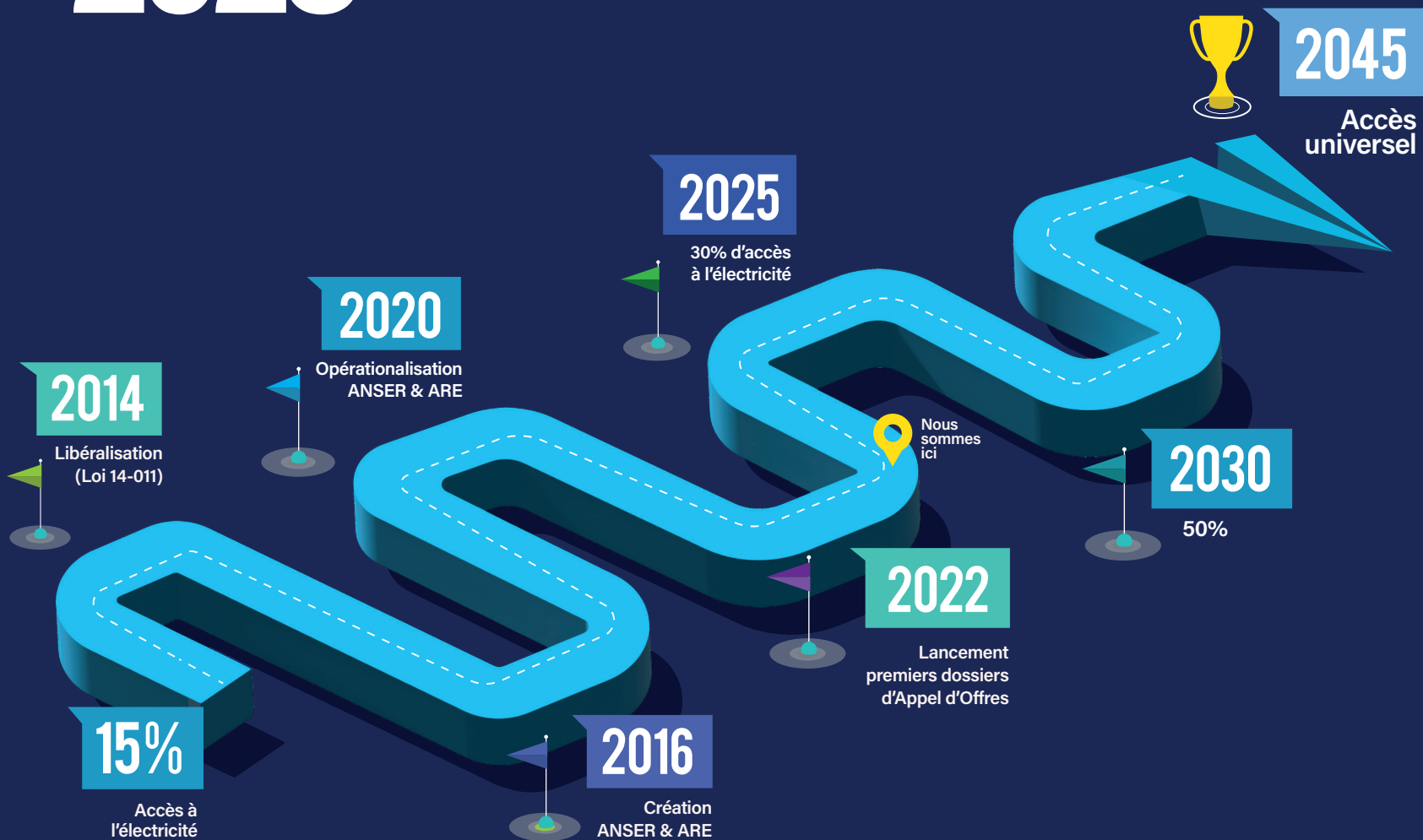
Eclairage public des artères de la mission catholique d'**IPAMU**.





Projet d'éclairage public des artères des chefs-lieux de  
5 provinces de l'espace Grand Equateur

# Perspectives 2023



# Nos valeurs

## Transparence

Principes de bonne gouvernance



## Respect de l'environnement

- Intégration des problématiques de gestion des déchets

## Efficacité et efficacité

- Expertise et professionnalisme
- Optimisation des ressources & rapidité des procédures

## Inclusivité

- Ciblage des femmes et jeunes
- Equilibre géographique

## Participation & collaboration

- Approche top-down & bottom-up (provinces)
- Dialogue avec les autres politiques sectorielles



Merci de scanner ce QR code  
pour en savoir plus sur nous





# anser

Pour un nouveau jour sur la RDC

Batiment Orgaman  
4854, Av. Lukusa, Kinshasa / Gombe

[www.anser.gouv.cd](http://www.anser.gouv.cd) / [anser@anser.gouv.cd](mailto:anser@anser.gouv.cd)

 +243 810 1111 71

